***PROGRAMME REGIONAL FEDER/FSE+/FTJ 2021-2027***

***Région Hauts-de-France***

***Proposition de modification du Document de Mise en Œuvre (DOMO) à la consultation écrite du 15/12/2023***

***du Programme Régional adopté par la commission européenne le 06 octobre 2022***

***Objectif stratégique :***

***Priorité : 5***

***Objectif spécifique : 2.7 Améliorer la biodiversité, renforcer les infrastructures vertes en milieu urbain, et réduire la pollution***

***Fiche-action concernée : action 1* Protection, restauration et connaissance de la biodiversité et mise en place des infrastructures vertes en milieu urbain sous-action 4 Améliorer et valoriser la connaissance de la biodiversité**

|  |  |
| --- | --- |
| ***Rédaction initiale*** | ***Proposition de modification*** |
| Dans ce cadre, les projets suivants seront éligibles:- **Enrichissement et maintien des banques de données régionales sur la faune, la flore, la fonge, les habitats naturels et la géologie, en particulier des taxons méconnus et de la biodiversité « oubliée » :*** Mise en place de programmes d’inventaires
* Cartographie des espèces et habitats naturels
* Porté à connaissance (atlas, liste rouge, …)
* Bancarisation et diffusion des données collectées.
* Amélioration de la compréhension du fonctionnement des écosystèmes et des trames (verte, bleue, brune, noire) par la réalisation d’études / d’expertises spécifiques au niveau du territoire régional, départemental, intercommunal ou de région naturelle

- Sur les corridors,- Les déplacements des espèces,- Les facteurs de fragmentations,- Les points noirs ou obstacles aux déplacements,- Intégrant la définition de stratégies globales d’intervention pour leur préservation/ restauration/ résorption.**- Optimisation / développement de l’acquisition de connaissance par l’utilisation de technologies innovantes ...** | Dans ce cadre, les projets suivants seront éligibles:- **Enrichissement et maintien des banques de données régionales sur la faune, la flore, la fonge, les habitats naturels et la géologie, en particulier des taxons méconnus et de la biodiversité « oubliée » :*** Mise en place de programmes d’inventaires
* Cartographie des espèces et habitats naturels
* Porté à connaissance (atlas, liste rouge, …)
* Bancarisation et diffusion des données collectées.

**- Amélioration de la compréhension du fonctionnement des écosystèmes et des trames (verte, bleue, brune, noire) par la réalisation d’études / d’expertises spécifiques au niveau du territoire régional, départemental, intercommunal ou de région naturelle*** Sur les corridors,
* Les déplacements des espèces,
* Les facteurs de fragmentations,
* Les points noirs ou obstacles aux déplacements,
* Intégrant la définition de stratégies globales d’intervention pour leur préservation/ restauration/ résorption.

**- Optimisation / développement de l’acquisition de connaissance par l’utilisation de technologies innovantes ...** |

***Commentaires et motivation :***

*Une erreur dans la mise en forme des puces donne à comprendre que « l’amélioration de la compréhension du fonctionnement des écosystèmes » est intégrée dans « l’enrichissement des banques de données » ce qui n’est pas le cas. Ce sont des projets différents, plus complexes, qui méritent d’être distingués afin de ne pas induire de confusion pour le lecteur*